

À PROPOS DE QUELQUES MÉTANÉONYMES

Jean-François SABLAYROLLES
LLI-LDI UMR 7187– Université Paris 13

INTRODUCTION

Les sciences du langage offrent cette particularité par rapport aux autres domaines de spécialité d'utiliser comme outil de description et d'analyse leur propre objet d'études : le langage. Dans les langues des sociétés qui ont développé une réflexion sur leur pratique langagière et sur leur langue ou d'autres langues — ce qui ne représente historiquement qu'une minorité de peuples — on a recouru d'abord au lexique de la langue courante pour décrire les faits de langue.

Mais le besoin s'est fait sentir de développer des termes spécifiques qui, depuis des siècles, se transmettent, s'accroissent et prolifèrent. Des dictionnaires spécialisés, tels ceux de Marouzeau, de Mounin, de Dubois, de Ducrot-Todorov, et très récemment celui de Franck Neveu, paraissent heureusement régulièrement pour faire le point sur cette terminologie foisonnante, obéissant de surcroît souvent bien mal aux exigences autoproclamées de la terminologie : monosémie, absence de synonymie, nomination de tous les concepts. Les deux premiers aspects, traités au colloque de Caen en mai 2005 (Sablayrolles, 2006) ne seront pas traités ici.

En revanche le nombre de mots soulignés par le correcteur orthographique lors de la préparation avec Christine Jacquet-Pfau des actes du colloque organisé par l'Association des Sciences du langage à l'occasion du 20^e anniversaire de sa fondation « *Mais que font les linguistes ?* », a retenu mon attention et m'a donné l'idée de les prendre comme point de départ de la constitution d'un corpus d'étude. En croisant leurs trois propriétés de nouveauté, d'appartenance à un domaine spécialisé et de réflexivité, nous

nommerons ces nouveaux termes de linguistique des *métanéonymes*. Quelques précisions sur la méthode constituent un préliminaire aux analyses proprement dites.

1 PRÉLIMINAIRES

Le choix de ce corpus se justifie doublement par la variété des domaines abordés et par la réputation des orateurs sollicités. Les organisateurs de ce colloque ont en effet voulu faire se côtoyer le plus grand nombre de branches de notre discipline depuis que la linguistique s'est muée en sciences – au pluriel – du langage, à défaut de pouvoir les convier toutes. Ils ont également voulu faire appel, pour cette journée solennelle, à d'éminents représentants de ces diverses branches.

Si l'étude présentée aujourd'hui ne prétend pas traiter la métanéonymie ou néologie métalinguistique dans son ensemble, en prenant en compte toutes les nouvelles dénominations métalinguistiques, elle en présente sans doute un reflet assez fidèle, étant donné que le corpus recouvre une vaste palette des divers courants actuels exposés par leurs plus éminents représentants : Jean Pruvost (Avant-propos), Christiane Marchello-Nizia (Histoire de la langue, linguistique historique, évolution de la langue), Bernard Laks (Continuité et ruptures dans l'histoire récente de la phonologie), Claire Blanche-Benveniste (L'étude de la morphologie et de la syntaxe de la langue), Bernard Cerquiglini (Confier à des linguistes la politique linguistique ?), Blanche-Noëlle Grunig (Voisins disciplinaires de la linguistique), Jean-Michel Adam (Qu'avons-nous fait des espoirs mis dans l'analyse de discours et la théorie du texte ?), Françoise Gadet (Le sociolinguiste et la société civile) et pour la table ronde « L'avenir des sciences du langage et les métiers de demain » présentée et animée par Michel Arrivé : Danièle Flament et Isabelle Mouclier, Chantal Lambrechts, Paul Siblot et Robert Vion. On peut donc considérer le corpus représentatif d'un état des sciences du langage en ce début du 3^e millénaire, telles que les linguistes les voient, se voient et les donnent à voir.

Ce corpus dont l'idée a été inspirée par les « ignorances » du correcteur orthographique¹ ne peut néanmoins s'en tenir aux seules données signalées

¹ Un autre correcteur orthographique aurait bien sûr donné des résultats légèrement différents. Mon propos n'est pas ici de comparer les performances de plusieurs correcteurs orthographiques, mais de travailler sur des termes métalinguistiques qu'un correcteur orthographique « basique » ne reconnaît pas. La variabilité des correcteurs orthographiques présente le même type de problèmes que le recours aux dictionnaires usuels comme corpus d'exclusion dans l'identification des néologismes (voir Sablayrolles 2002 et à paraître). Ce sont des outils à utiliser, mais avec précaution. Aussi le corpus d'études a-t-il été élaboré à partir des indications du correcteur

par celui-ci. Elles ne constituent en effet qu'un point de départ qui doit être corrigé dans quatre directions. Tout d'abord doivent être exclues des données soulignées parce qu'elles ne sont plus néologiques depuis des lustres. Ce n'est pas leur néologicit  qui les fait ignorer du correcteur, mais leur appartenance   la terminologie linguistique. Plusieurs termes courants depuis des ann es dans les sciences du langage comme les adjectifs *d rivationnel*, *morpho-syntaxique*, le verbe *asserter*, le nom *morpho-syntaxe* ont par exemple  t   limin s. Dans cette voie, il est amusant de constater que sont « censur s » des termes figurant dans des citations de Benveniste, comme le verbe *s'historiciser* (1959). Cela est plus r v lateur des carences des correcteurs que de la m tan onymie. Sont  galement    liminer, pour des raisons inverses du premier cas d'exclusion, des n ologismes r els mais qui ne rel vent en aucune mani re de la terminologie linguistique, comme le verbe *instancier* ou l'adverbe *programmatisiquement*, les noms *ancillarisation*, *monodisciplinarit *, *reconfiguration-redistribution*, *rencontre-d bat*, *savoir-source* ou encore *science-pilote*, qualifiant le statut de la linguistique au milieu du 20^e si cle. Sont en revanche   ajouter des termes m talinguistiques nouveaux, des m tan onymes donc, non signal s par le correcteur orthographique.  chappent en effet   la vigilance des correcteurs les unit s polylexicales, construites de plusieurs mots qui existent pour peu que leur association ne soit pas marqu e graphiquement par un trait d'union. Ainsi les concepts de *contexte de transition* ou de *principe du contour obligatoire* ont-ils, entre autres,  t  inclus. Enfin, l'emploi de mots de la langue courante avec un sens sp cifique en sciences du langage rel ve de la n ologie s mantique et  chappe, du moins pour l'instant, tant aux correcteurs orthographiques qu'aux extracteurs automatiques de n ologismes. Ont ainsi  t  int gr s *squelette* ou *gabarit*, qui, en phonologie, d nomment des r f rents diff rents de ceux d nomm s dans leur emploi courant. Mais il est plus facile d' liminer des unit s en exc dent car ne combinant pas les deux qualit s de nouveaut  et d'appartenance au domaine sp cialis  que d' tre s r de ne pas oublier d'int grer des m tan onymes non signal s par le correcteur. Restent des cas douteux comme *contexte nouveau*, qu'on ne songerait pas   traiter comme une unit  lexicale, mais comme un syntagme, si ce n'est qu'il s'oppose   *contexte de transition*, qui semble bien constituer un nouveau concept, jouant un r le dans l'explication de l' volution de la langue. Les chiffres et les pourcentages indiqu s dans la description du corpus ne sont donc pas   prendre comme des absolus ; ils se contentent de livrer des ordres de grandeur.

Les disparit s num riques entre les contributions conduisent   s'interroger sur leurs origines (personnalit s des auteurs ou autres facteurs ?), sur les r alit s

orthographique mais corrig  par des suppressions et des ajouts. Les indications du correcteur ne constituent qu'un point de d part : l'id e m me de la communication et la base   partir de laquelle le corpus a  t  constitu .

nommées et sur les raisons de ces actes de nomination et enfin sur la forme de ces mots inconnus du correcteur orthographique ainsi que sur les matrices lexicales mises en œuvre. Bref, qui crée quoi, pourquoi et comment ?

2 LES LOCUTEURS, CRÉATEURS OU RÉÉMETTEURS (QUI ?)

Les 13 communications livrent 87 méthanéonymes, très inégalement répartis. Par ordre décroissant, on en relève 29 dans la contribution de Bernard Laks, 18 dans celle de Christiane Marchello-Nizia, 10 dans celle de Jean-Michel Adam, 10 dans celle de Claire Blanche-Benveniste, 8 dans celle de Blanche-Noëlle Grunig, 7 dans celle de Jean Pruvost, 3 dans celle de Françoise Gadet, 2 dans celle de Paul Siblot, et aucun dans les 5 autres articles. Quelle(s) raison(s) peut-on invoquer pour rendre compte de ces disparités numériques ?

Ce déséquilibre est d'abord en partie attribuable à la longueur des contributions. Celles correspondant à la table ronde sont plus courtes et comportent très peu de méthanéonymes, seulement deux – et encore leur statut de méthanéonyme est peu assuré – pour cinq participants. Cela représente donc une proportion très nettement inférieure au reste de l'ouvrage. S'il est vrai que c'est dans les contributions les plus longues qu'on trouve le plus de méthanéonymes et dans les plus courtes qu'on en trouve le moins, la répartition n'est pas strictement proportionnelle à la longueur. De ce point de vue, celle-ci n'explique donc pas tout.

Une autre piste consiste à imputer au caractère ou à la personnalité des divers linguistes leur plus ou moins grande propension à recourir à la néologie ou au contraire leur réticence à en employer. On pourrait opposer sinon des traditionnalistes, du moins des « classiques », qui répugneraient à néologiser et des « modernistes » qui ne s'en priveraient pas. Éternel clivage entre les anciens et les modernes !

Ce facteur joue peut-être un petit rôle. On remarque en effet que ce sont surtout dans les articles où figurent des méthanéonymes en assez grand nombre qu'on trouve aussi des néologismes, non retenus pour l'étude car non métalinguistiques. Le bon accueil fait aux méthanéonymes irait de pair avec celui fait à la néologie en général.

En rester là semble néanmoins insuffisant, voire erroné. À y regarder de plus près, il semble en effet que c'est moins la longueur des articles ou la personnalité individuelle des contributeurs qui jouent le rôle fondamental que la nature ou le genre des textes. On constate en effet que plus le domaine est technique, plus on relève de méthanéonymes et que moins il l'est, moins il y en

a. C'est particulièrement vrai des contributions de Bernard Laks sur la phonologie, de celle de Christiane Marchello-Nizia sur l'histoire de la langue et la linguistique historique, de celle de Jean-Michel Adam sur l'analyse de discours et la théorie du texte, et de celle de Claire Blanche-Benveniste relative à l'étude de la morphologie et de la syntaxe de la langue. À elles seules, ces quatre contributions contiennent plus des trois quarts des occurrences. En revanche les contributions plus générales en contiennent moins, voire pas du tout, comme celles de Bernard Cerquiglini ou Michel Arrivé. Le recul allant de pair avec la hauteur que l'on prend pour s'élever à des considérations de politique générale sur la place et le rôle des linguistes dans la société appelle un style plus conventionnel, voire plus académique. La contribution de Blanche-Noëlle Grunig n'entre pas exactement dans ce schéma : la hauteur prise n'empêche pas la présence de métanonymes mais c'est que le sujet des voisinages disciplinaires conduit à aborder des points techniques. En revanche, quoi qu'abordant le domaine spécifique de la sociolinguistique, Françoise Gadet recourt peu aux métanonymes, mais ce petit nombre s'explique par le fait que c'est plus le statut de la sociolinguistique, avec une place subalterne que l'auteur déplore, qui est abordé qu'un exposé sur les pratiques des sociolinguistes. Il semble donc bien que c'est essentiellement le point de vue adopté qui dicte le nombre et la proportion plus ou moins grands de métanonymes. On constate également des disparités numériques en fonction des parties du discours représentées, de la nature des référents et de la matrice lexicale en action.

3 PARTIES DU DISCOURS, RÉFÉRENTS NOMMÉS ET MATRICES LEXICALES (QUOI ET COMMENT ?)

Malgré l'existence de chevauchements, il paraît plus expédient de procéder à une présentation conjointe des trois études relatives aux parties du discours représentées, à la nature des référents nommés et aux matrices lexicales. L'ordre croissant est adopté pour la présentation. L'adverbe unique précède les quatre verbes qui précèdent les seize adjectifs puis les soixante-six noms qui représentent à eux seuls plus des trois quarts des items (sur quatre-vingt-sept).

On commence donc par la classe des adverbes, représentée par un seul item, l'adverbe de manière *dictionnairement*. Notons que deux autres adverbes de manière en *-ment* ont été exclus du corpus comme ne relevant pas du vocabulaire linguistique. Il s'agit *d'épistémologiquement* et de *programmatisquement*. La disponibilité du suffixe *-ment* trouve ainsi à s'exprimer aussi dans le domaine métalinguistique.

Quatre formes verbales ont été retenues après élimination de verbes anciens (*s'historiciser*) ou non métalinguistiques (*programmatiser*, *réélaborer*). Deux d'entre eux relèvent d'un procédé de remotivation par l'insertion du trait d'union entre les préfixes *pré-* et *pro-* et les verbes *voir* et *jeter*. L'insistance est ainsi mise sur l'aspect chronologique et processuel de l'activité de parole. Les deux autres verbes présentent une structure partiellement identique. Ce sont deux verbes pronominaux suffixés en *-iser* : *se babéliser* et *se recatégorialiser*. Cette formation dénomme une action de changement en cours : « devenir autre ». On note de surcroît dans le premier cas une extension d'emploi particulièrement adaptée : ce ne sont pas les langues qui se sont diversifiées au point de rendre la compréhension impossible entre les hommes comme dans la Tour de Babel, ce sont « leurs [des linguistes] recherches et leurs sociolectes [qui] se sont babélisés ». L'atomisation des préoccupations des sciences du langage conduit à une inflation de termes propres à chaque domaine, nuisant à l'intercompréhension au sein même de la discipline et à plus forte raison avec les non-spécialistes. Le second cas présente en plus une préfixation en *re-* marquée par le trait d'union. Ce n'est pas ici la valeur itérative, mais le changement qui est mis en valeur. Cette forme verbale correspond au processus de la recatégorisation, mot employé parfois en concurrence avec *conversion* ou *dérivation impropre* pour les mots qui changent de catégorie grammaticale, mais, d'un point de vue morphologique, il ne peut être bâti que sur l'adjectif *catégoriel*. On aurait pu attendre *recatégorise* plutôt que *re-catégorialise*. Pas plus le suffixe *-el-* que la présence du trait d'union ne s'imposent.

Avec la catégorie des adjectifs, le nombre des occurrences augmente et atteint un peu plus de 20% du corpus, avec seize items. On peut en distinguer trois sous-classes. Trois adjectifs dérivés, avec le suffixe *-ien* attendu, d'un nom propre de linguiste (*hjelmslévien*, *laroussien* et *saussurien*) ainsi qu'un adjectif dérivé, avec le suffixe *-iste* tout aussi attendu, sur le nom d'un courant linguistique (*générativiste*) expriment une relation et sont paraphrasables par un complément du nom. Ce dernier est en usage depuis quelques décennies, mais il est ignoré des dictionnaires et des correcteurs orthographiques. L'adjectif dérivé *médiationnel* est un emprunt adapté et relève du même fonctionnement que le précédent. Il s'applique à un courant linguistique qui s'oppose à l'approche distributionnelle. Notons que les noms de base des trois premiers sont ceux de linguistes ou lexicographe parmi les plus connus et l'absence de ces adjectifs dans le dictionnaire est liée à la productivité illimitée du suffixe *-ien* dans ce type de fonction. *Supralaryngé* dans « la forme de l'espace supralaryngé » relève également de la catégorie des adjectifs relationnels.

Un deuxième sous-groupe est constitué d'un seul adjectif qualificatif plutôt classifiant ou objectif, encore qu'un fonctionnement comme non classifiant ne soit pas impossible. Il n'y a guère que l'adjectif *a-grammatical* qui, dans

notre corpus, répond à cette définition. Il ne serait pas si récent si ce n'est qu'il comporte un trait d'union entre le préfixe négatif *a-* et l'adjectif *grammatical*. Dans le contexte où il est employé (« si on constate l'absence d'une forme, on peut faire deux hypothèses : ou bien c'est que la forme est a-grammaticale, ou le hasard a fait qu'elle n'est pas attestée dans le corpus que l'on possède »), cet adjectif ne correspond pas à une évaluation sur le plus ou moins grand degré de grammaticalité d'une phrase, mais renvoie bien à la classe des éléments qui n'existent pas dans la grammaire de la langue. L'insertion du trait d'union va de pair avec cette nuance de sens.

La plupart des adjectifs qualificatifs sont non classifiants et nomment une qualité. Un seul adjectif est formé par composition : *verbalo-communicatif*. On remarque la voyelle *-o* de fin de premier terme de composé. Cet adjectif qualifie une hypothèse formulée à propos de la naissance des langues humaines qui serait fondée sur le besoin de communiquer en société.

Passons maintenant aux deux adjectifs dérivés *anticipateur* et *synchroniciste*. Le premier qualifie le projet d'énoncé que l'on garde en mémoire pendant qu'on le formule. C'est un déverbal fabriqué sur le verbe *anticiper* sur le modèle de *réparer / réparateur*, souvent en association avec un nom d'action en *-ation*, comme *anticipation*. La création d'*anticipateur* remplit donc une case vide dans le système *anticiper / anticipation / X = anticipateur*. Le suffixe *-iste* a son sens plein de « partisan de » dans *synchroniciste* et cet adjectif ne double pas *synchronique*. Il s'agit de rappeler que le postulat de la primauté proclamée des études synchroniques en linguistique avait réduit la linguistique historique à « une survie discrète » pendant une grande partie du 20^e siècle. Restent cinq adjectifs préfixés. On relève deux préfixés en *anti-* avec un trait d'union marquant une position opposée, voire une hostilité à des courants linguistiques (*anti-chomskyen* et *anti-cognitif*). On trouve aussi un trait d'union dans deux autres adjectifs. *Post-chomskyen* qualifie une période postérieure à l'élaboration des modèles théoriques de Chomsky mais aussi une opposition à ceux-ci. *Bi-casuel* qualifie la déclinaison à deux cas de l'ancien français. Un autre adjectif est formé avec un préfixe mais sans trait d'union, *translinguistique*, qualifiant une analyse des textes, des œuvres, qui devrait se développer parallèlement à une analyse intra-linguistique.

Le groupe des substantifs avec soixante-six items sur un corpus total de quatre-vingt-sept se taille la part du lion, comme cela est attendu. La répartition en sous-groupes, présentés toujours dans l'ordre croissant, selon des critères de type syntactico-sémantique, s'applique assez aisément pour certaines unités mais moins pour d'autres.

Trois termes dénomment des principes ou des propriétés linguistiques : l'*autosegmentalité* et le *principe du contour obligatoire (PCO)* relèvent de développements récents de la phonologie, et l'*unidirectionnalité* (« du lexique

à la grammaire, dans le processus de grammaticalisation ») relève de la linguistique diachronique.

Sont associés dans un sous-ensemble, aux contours un peu flous, incluant des notions linguistiques au sens large, huit termes : quatre emprunts anglais *conceptualizer* et *overt speech*, cités par B.-N. Grunig ainsi que *magnavocabulary* et *magnasyntax* francisé en *magna-syntaxe*, cités par C. Blanche-Benveniste, deux néologismes sémantiques de la phonologie avec les notions de *gabarit* et de *squelette* et deux composés dont le deuxième terme est un nom dérivé en *-ation* : *macro-organisation* et *conseil-incitation*, qui nomme un genre de discours.

Cinq dérivés en *-isation* et un préfixé en *ré-* dénomment divers types de processus. Ces six termes apparaissent dans deux communications, relatives l'une à la phonologie et à ses évolutions (la *synchronisation* et la *cognitivisation* des phénomènes décrits en phonologie et morphologie diachronique) et l'autre à la linguistique historique, et donc aux processus qui s'effectuent dans le temps : *conventionnalisation*, *morphologisation*, *topicalisation* et *réanalyse*. On aurait pu aussi retenir dans cette communication le terme de *grammaticalisation*. Ancien, il connaît un regain d'intérêt et une diffusion importante depuis quelques années.

À côté des branches traditionnelles de la grammaire apparaissent six nouvelles dénominations correspondant à de nouveaux découpages ou à de nouvelles conceptions de domaines classiques. La *morphématique* est déjà ancienne, mais elle reste largement méconnue comme le rappelle Christian Touratier (2002). Une scission est opérée au sein de la syntaxe avec la création de la *macro-syntaxe*. La *socio-linguistique* (avec un trait d'union, mais la graphie attachée est également soulignée par le correcteur) n'est pas reconnue, à tous les sens du terme. L'« *info-com* » est signalé. Ce terme n'aurait peut-être pas dû être retenu dans les métonymes comme déjà ancien et pas spécifiquement linguistique, mais, dans la mesure où il est employé avec des guillemets et que ce secteur s'est en partie développé au détriment des SDL qui l'avaient exclu de leur champ d'investigation, il mérite, me semble-t-il, de l'être. Deux préfixés en *méta-* montrent un aspect réflexif : *métalexicographie* et *métasémantique*.

En antépénultième position, d'un point de vue numérique, viennent les agents humains, au nombre de huit. Certains de ces métonymes sont un peu anciens, tels *sociolinguiste* ou, avec trait d'union et mise en facteur commun de *linguiste*, *socio-* et *ethno-linguiste*. Ils sont néanmoins relevés car leur non reconnaissance par le correcteur orthographique corrobore le discrédit dont ils souffrent et que regrettent les linguistes spécialistes de ces domaines, telle Françoise Gadet dans « Le sociolinguiste et la société civile ». Le suffixe *-iste* se retrouve aussi dans *cognitiviste* et dans *dictionnariste*, avec le sens

« partisan de » dans le premier. Le second est inclus dans le corpus quoique non signalé par le correcteur, car c'est un substantif et non un adjectif et qu'il présente un sens spécifique, celui que lui a donné Bernard Quemada, pour opérer une distinction avec *lexicographe*. Si les deux concourent à fabriquer des dictionnaires, leurs préoccupations ne sont pas exactement les mêmes, plus scientifiques pour le second, plus matérielles pour le premier. Quant à ceux qui étudient les dictionnaires faits par les lexicographes et dictionnaristes, leur distance prise par rapport à leur objet a fait ajouter, depuis quelques décennies, mais le terme reste peu diffusé, le préfixe *méta-* pour former *métalexicographe*. Deux suffixés en *-ien* forment les noms des spécialistes de la diachronie ou de la pragmatique : *diachronicien* et *pragmaticien*.

Avec douze items, les dénominations d'objets linguistiques arrivent en avant-dernière position. Trois sont des emprunts plus ou moins reconnaissables comme tels : *construction à gapping*, *missing construction* et *superphrase* et correspondent à des concepts créés dans des modèles développés dans des pays de langue anglaise. Quatre présentent le suffixe *-eur* pour des mots ayant des fonctions sémantico-syntaxiques particulières : *modifieur*, *intensifieur*, *quantifieur* et l'association de ces deux derniers dans le composé *quantifieur-intensifieur*. On relève cinq composés, deux N + N et deux N + adjectif et une synapsie. Les deux premiers sont composés avec *mot* : *mot-occurrence* et *unité-mot*, ce qui prouve que malgré son éviction officielle, le *mot* est toujours présent sous la plume des linguistes, mais aussi que sa définition floue conduit à le préciser par association avec d'autres mots. Les deux autres composés associent les adjectifs *parenthétique* et *résultatif* à *verbe* : *verbe parenthétique* et *verbe résultatif*. Notons que des guillemets sont employés pour le premier, entourant une fois seulement l'adjectif et l'autre fois l'ensemble des deux mots. La synapsie *contexte de transition* est créée pour montrer l'existence indispensable d'étapes intermédiaires, attestées ou non, dans des phénomènes d'évolution du sens et des fonctions d'unités linguistiques. Il est remarquable que la moitié de ces douze items se trouvent dans une seule contribution, celle de C. Blanche-Benveniste déplorant précisément les décalages entre les acquis de la recherche linguistique et l'enseignement grammatical.

Le sous-groupe le plus nourri est celui constitué par les énumérations des divers cadres théoriques qui se sont développés ces dernières décennies en analyse du discours, en syntaxe et en phonologie, en particulier en rupture ou dans une certaine continuité avec la grammaire générative. *Textlinguistik* et *Textpragmatik* sont des emprunts à l'allemand pour certains types d'analyse du discours. On ne relève, dans la communication de Bernard Laks, pas moins de cinq modèles syntaxiques de grammaire (*cognitives*, *de construction*,

lexicales, stratificationnelles et d'unification) et quatorze types de phonologie (*autosegmentale, concaténative, connexionniste, à contraintes, CV, déclarative, de dépendance, dynamique, du gouvernement, harmonique, de laboratoire, non concaténative, optimaliste, tridimensionnelle*), ce qui donne quelque poids au constat de babélisation effectué par J.-M. Adam. Chacune de ces dénominations utilise la caractéristique saillante du modèle pour constituer des unités polylexicales composées d'un nom tête et d'une expansion sous forme d'un adjectif ou d'un complément de nom. Dans un cas, la caractérisation est opérée par un sigle (CV) purement et simplement accolé au nom.

CONCLUSION

Que conclure de cette gradation, et de cette inflation de métonymes ? Qu'on élabore plus des modèles théoriques nouveaux qu'on ne décrit et trouve des faits nouveaux ? Depuis plus de 2500 ans qu'il y a des grammairiens et qui réfléchissent, tout est dit et on vient trop tard... Un tel pessimisme n'est pas de mise car derrière la floraison de métonymes, parfois pas accessibles directement au profane ni même aux linguistes non spécialistes du domaine où ils apparaissent, de vrais progrès se manifestent dans la connaissance du fonctionnement des langues naturelles. Il n'en reste pas moins qu'à côté de cette multiplication de termes, des réalités pourtant assez bien décrites n'ont toujours pas reçu de dénominations propres et que cette absence est source de confusions. Ce sont surtout les doublets qui posent problème et c'est encore plus l'absence trop fréquente de définition précise par les linguistes des termes, souvent polysémiques, qu'ils emploient.

BIBLIOGRAPHIE

- JACQUET-PFAU Christine et SABLAYROLLES Jean-François (éd.) (2005) Mais que font les linguistes ? Les Sciences du langage, vingt ans après, actes du colloque 2003 de l'Association des Sciences du langage, Coll. Sémantiques, L'Harmattan.
- SABLAYROLLES Jean-François (2002) « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », Revue française de linguistique appliquée, vol. VII-1. / juin 2002 Lexique : recherches actuelles : 97-111.
- SABLAYROLLES Jean-François (2006) « Terminologie de la néologie : lacunes, flottements et trop pleins », actes des journées « La terminologie linguistique », organisées par Franck Neveu, à Caen, en mai 2005, Syntaxe et Sémantique n° 7, La terminologie linguistique : problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels, Presses universitaires de Caen, décembre 2006 : 79-89.
- SABLAYROLLES Jean-François (à paraître) « Néologie et dictionnaire(s) comme corpus d'exclusion », Néologie et terminologie dans la lexicographie francophone, (actes de la journée des dictionnaires organisée par Jean Pruvost), J.-F Sablayrolles éd., Lexica, Champion.
- TOURATIER Christian (2002) Morphologie et morphématique, Analyse en morphèmes, Langue et langage n° 8, Publications de l'Université de Provence.